

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS

Séance du jeudi 03 mars 2022
Délibération n°2022-02

Nombre de Membres :

du Conseil Municipal : 13
en exercice : 13
présents : 11
Représentés : 1

Votes :

Pour : 12
Contre : 0
Absentions : 0

Date de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 24 février 2022 (par mail)
Date d'affichage de la convocation : jeudi 24 février 2022

Présents : Florence LAUSSEL, Yves LEBORGNE, Alain FOURNIER, Bernard TREMOULET, Jean Michel CLAREY, Catherine DUSCHA, Valérie GROS, Claudie BERARD, Pierre AMALOU, Gaëlle ROUX-MENON, Séverine RAMON

Absents :

Absents excusés : Thierry AILLAUD, Vincent BOUBAL

Pouvoirs : Thierry AILLAUD à Bernard TREMOULET

Secrétaire de séance : Gaëlle ROUX-MENON

**Demande de subventions pour la création
d'Équipements Sportifs de Proximité**

Claudie BERARD expose le projet de création d'un terrain multisport porté par la Commune.

Cette installation nouvelle permettra de compléter les offres d'équipements sportifs et de loisirs déjà existants sur la commune et de favoriser la pratique pour tous, des activités sportives. Elle permettra également d'accueillir les enfants du groupe scolaire dans le cadre de leurs activités pédagogiques ainsi que les associations locales désireuses de développer leurs activités.

Claudie BERARD expose ensuite la note de cadrage du programme des 5 000 équipements sportifs de proximité porté par l'Agence Nationale du Sport et son représentant au niveau régional. Ce programme motivé par l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de 2024 en France, tend à corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques et équipements sportifs en finançant la création d'équipements neufs du type plateaux multisport, en particulier dans les territoires ruraux.

Le projet porté par la Commune répondant aux critères d'éligibilité de ces financements, il est proposé au conseil municipal de statuer sur sa réalisation.

Celui-ci viendra s'appuyer sur l'aide de la communauté de communes dans le cadre la mise en œuvre du dossier de subventions.

Descriptif du projet :

Création d'un terrain multisport aux dimension approximatives suivantes : 23 m de longueur pour 12.5 m de largeur.

Il comprendra à minima les équipements suivants : buts combinés de football et de handball, des paniers de basket, des équipements de jeux complémentaires (tennis, volets...) ainsi que la pose d'un gazon de type synthétique.

Une estimation du projet réalisée sur devis porte son cout total à **113 000 euros HT**.

Cette somme comprend les dépenses liées au terrassement et à l'implantation du terrain sur le site.

Sur la présentation de Claudie BERARD,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- AUTORISE la création d'un équipement sportif de proximité selon les critères définis ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire a sollicité l'Agence Nationale du Sport pour l'attribution d'une subvention au titre du programme des 5 000 équipements sportifs de proximité (2022-2024) avec l'appui des services de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault,
- AUTORISE monsieur le Maire a modifié le budget prévisionnel du projet si nécessaire,
- AUTORISE monsieur Le Maire a réalisé toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait à ARGELLIERS, le 03/03/2022

Acte rendu exécutoire

Après envoi en préfecture le 08/03/2022

Après affichage le 07/03/2022

Le Maire
Pierre AMALOU

